

La diarrhée virale bovine (BVD) ou maladie des muqueuses des bovins

La diarrhée virale bovine (BVD) est une maladie virale due à un pestivirus qui touche essentiellement les bovins. Ce virus provoque différents tableaux cliniques, mais induit aussi une **immunodépression** (diminution de la réponse immunitaire). Le virus de la BVD est très répandu dans nos élevages. Près de la moitié des bovins et environ 2/3 des troupeaux ont, un jour ou l'autre, été infectés. Quand il circule dans les élevages, il peut provoquer de **grosses pertes économiques** tout en restant inoffensif pour l'homme. A l'échelle des troupeaux, un équilibre dynamique s'instaure : la majorité des élevages dispose d'une immunité naturelle plus ou moins large et c'est essentiellement la faible tranche (3 à 5 %) des élevages sensibles ou indemnes qui subissent les plus fortes pertes.

L'infection d'un bovin par le virus de la BVD

L'INFECTION HORIZONTALE EN DEHORS DE LA GESTATION

Après contamination orale ou nasale (mais aussi sexuelle), le virus se multiplie activement et se retrouve entre 2 à 4 jours dans le sang. Le bovin va ensuite réagir de différentes manières :

* Soit sans aucun symptôme décelable,

* Soit par un état grippal d'une huitaine de jours, avec des signes de diarrhée et/ou des troubles respiratoires, ces problèmes étant liés au phénomène d'immunodépression induit par le virus.

* Soit dans quelques cas rares, par des syndromes hémorragiques, suivis d'une mort rapide.

Ces animaux vont produire des anticorps qui vont participer à la protection du sujet contre des infections ultérieures. Ce mode d'infection est transitoire grâce à la réaction naturelle des animaux. La présence du virus dans le sang (virémie) est généralement courte (1 à 2 semaines) et les excréptions virales limitées dans le temps. Ces animaux deviennent séropositifs et sont considérés généralement comme immunisés.

L'INFECTION TRANSVERSALE DE LA MÈRE AU FOETUS AU COURS DE LA GESTATION

Le virus de la BVD peut impacter à la fois la mère et le foetus. La vache infectée peut ne pas être fè-

condée et à tout moment de la gestation, **avorter**.

En fonction de la souche du virus les conséquences de l'infection durant la gestation pour le foetus ne sont pas les mêmes :

* **Souche cytopathogène** : le foetus agressé par le virus entre le **troisième et cinquième mois** de gestation peut présenter à la naissance des **anomalies congénitales** (du cerveau, des yeux, de la moelle épinière et du squelette) qui impose une **euthanasie**.

L'infection avant le troisième mois de gestation n'engendre pas de conséquence sur la viabilité du foetus mais le veau va présenter dans les semaines ou les mois suivants sa naissance, une croissance moindre et un état général médiocre qui va dégénérer en **diarrhée intense**, en production d'**ulcères buccaux** conduisant en quelques jours à la mort.

* **Souche non cytopathogène** : une infection de ce biotype après le 3^{ème} mois engendre les mêmes conséquences que la souche CP.

La différence se fait au niveau de l'infection entre **40 et 120 jours** de gestation. La contamination par cette souche de virus va créer un état d'**immunotolérance irréversible** : chez ces sujets, la **virémie persiste à vie**, avec une intensité souvent élevée : ils excrètent le virus durant toute leur vie. Ils sont viropositifs à vie. Immunodéficients, ils sont dépourvus d'anticorps propres dirigés contre le virus : ils sont séronégatifs

vis à vis de la BVD. Les veaux vont devenir IPI (Infectés Permanents Immunotolérants).

Ces IPI présentent souvent une **forme chronique** de la maladie des muqueuses, alternant des phases de diarrhée avec de l'amaigrissement progressif : leur espérance de vie ne dépasse normalement guère l'âge de 24 mois.

Mais attention, il peut arriver qu'un animal IPI vive beaucoup plus longtemps et surtout ne présente aucun signe clinique. Dans ce cas, si c'est une femelle et si elle mène sa gestation à terme, elle donnera toujours naissance à un IPI. Dans le cas d'un mâle, il entretiendra la circulation virale dans le troupeau.

Ces IPI sont la **clé de voûte de la circulation du virus dans les cheptel**. On estime à 1 à 2 % le taux d'IPI dans l'ensemble de la population bovine. Leur détection et leur élimination sont donc absolument **impératives**.

COMMENT SE CONTAMINE UN TROUPEAU ?

La contamination passe par le contact du bovin non immunisé avec un bovin excréteur, IPI ou infecté transitoire (IT).

L'introduction et la réintroduction (retour d'estive, pension, concours...) d'animaux restent aujourd'hui les risques majeurs de contamination du cheptel.

COMMENT SE PRÉMUNIR CONTRE LE RISQUE BVD ?

La première étape pour un cheptel sain étant de ne pas l'acheter ou la ramener, le contrôle à l'introduction est primordial.

La recherche d'anticorps (sérologie) ne permet pas à elle seule de garantir que l'animal soit sain. En effet, un IPI ne possède pas d'anticorps et un IT peut être en séroconversion (en cours de fabrication des anticorps) donc très difficilement interprétable.

La recherche du virus dans le sang (virologie) est beaucoup plus sûre mais plus chère. Le coût d'une virologie varie de 10 à 35 € selon la technique : antigénémie réalisable sur bovin de plus de 6 mois, de l'ordre de 10 €, PCR sur tout bovin, entre 30/40 €.

La signature d'un billet de garantie conventionnelle (disponible auprès de votre GDS) entre l'acheteur et le vendeur permet de faire jouer le vice rédhibitoire en cas de positivité sur l'une des maladies mentionnées sur la garantie.

Pour les élevages laitiers, le dépistage du BVD est possible sur le lait de tank par une recherche **sérologique**. L'observation de l'évolution du taux d'anticorps dans le lait de tank permet d'une année à l'autre de détecter une circulation virale dans le cheptel et/ou la présence d'animaux à risques (IPI).

La réalisation d'une analyse BVD (sérologie et/ou virologie) ne garantit pas à vie que l'animal ne soit pas un jour contaminé par le virus (virémique transitoire). Par contre elle peut certifier que l'animal n'est pas IPI (infecté permanent).

LA PRÉSENCE DU VIRUS A ÉTÉ CONFIRMÉE DANS MON ÉLEVAGE : QUELLE DÉMARCHE ENTREPRENDRE ?

Tout d'abord contacter votre vétérinaire afin qu'il évalue rapidement la gravité de l'infection et qu'il puisse mettre en oeuvre des soins d'urgence pour limiter la circulation et les pertes.

Ensuite, le GDS en lien avec le GTV met à votre disposition **un plan de maîtrise** de la BVD avec un protocole sur plusieurs années afin de rechercher la source de contamination, d'évaluer le statut de votre troupeau et vous apporter des **aides financières et techniques pour éradiquer la maladie**.

Les grandes lignes de l'éradication de la BVD par un plan de maîtrise sont :

* Prophylaxie générale afin de définir le statut du cheptel vis à vis de la BVD

* Elimination de l'ensemble des IPI présent dans le troupeau

* Recherche sur plusieurs années d'éventuels nouveaux IPI à naître

* Contrôle de toutes les introductions

Le sanitaire d'un élevage est aujourd'hui un sujet encore tabou pour les éleveurs. Un problème sanitaire ne se règle jamais seul, **votre vétérinaire et le GDS sont là pour vous aider** techniquement et financièrement mais aussi pour éviter des erreurs graves qui peuvent vous pénaliser et mettre en danger les autres éleveurs.

Les points clés à retenir :

- Dépistage systématique à l'introduction
- En cas de contamination, recherche des IPI et les réformer rapidement.
- Attention au regroupement d'animaux (ne pas négliger la quarantaine au retour).

Pour plus d'information, vous pouvez contacter votre GDS 32

gds32@reseaugds.com

Tél. 05.62.61.79.83

Fax : 05.62.61.86.25.

